

Point de situation Covid-19 au 10 avril 2020

Les tendances identifiées précédemment se confirment : les achats des ménages sont dynamiques en bœuf et en agneau, les abattages sont en hausse par rapport aux semaines précédentes.

Suivi économique par maillon – état des lieux et points de vigilance

Distribution

La consommation de viande reste dynamique dans tous les circuits à l'approche de Pâques. Les achats de viande **bovine** sont toujours positifs, surtout pour la viande hachée. L'**agneau** français de Pâques semble connaître un succès important cette semaine. Seul le **veau** rencontre encore des difficultés, mais la filière a prévu le lancement d'un plan de mise en avant à l'approche de la Pentecôte.

Les rayons traditionnels qui avaient fermé dans certains hypermarchés rouvrent progressivement.

Point de vigilance

- Difficulté de réapprovisionnement, notamment dans les grandes villes (surfaces plus petites, manque de visibilité). Capacité à maintenir les rayons pleins surtout en fin de journée.
- La capacité à maintenir des effectifs dans les plateformes logistiques et les magasins
- Répondre aux craintes du personnel en termes de protection sanitaire (masques, gants, gel hydro-alcoolique)

Abattage-découpe

En **bovins**, les abattages de la semaine en cours (semaine 15) se profilent en hausse par rapport aux deux semaines précédentes.

Si l'on regarde l'activité de nos **principaux voisins européens**, des dynamiques contrastées sont à l'œuvre. En **Italie et en Allemagne**, on constate une activité qui se maintient pour les jeunes bovins et les génisses, alors que les abattages de vaches de réforme, traditionnellement écoulées en RHD, sont lourdement pénalisés par le confinement. En **Irlande**, à l'inverse, les abattages de femelles sont dynamiques, alors que l'activité des jeunes mâles entiers est en berne après les niveaux très élevés constatés début 2019 en prévision du Brexit. En **Pologne**, pays principalement tourné vers l'export à destination de la RHD des autres pays européens, l'ensemble de l'activité d'abattage a fortement chuté. Les bovins sont stockés sur pieds.

Enfin les importations **d'Amérique du Sud** en Europe, destinés habituellement à la RHD, sont quasiment à l'arrêt depuis début mars. **Aussi, la concurrence étrangère est pour le moment désorganisée laissant des opportunités pour l'export de viande français.**

Point de vigilance :

- Capacité à gérer l'équilibre matière et nécessité de valoriser la viande pour haché, produit le plus demandé par le consommateur.

Mise en marché

Italie. La demande en vif des importateurs est toujours bonne. Le facteur limitant serait plutôt la disponibilité française, faible en cette saison et encore réduite par les faibles naissances en 2019.

La modélisation de l'Institut de l'élevage indique un recul du disponible exportable de broutards charolais en avril de -7% /2019, et de -3% en race Limousine.

Elevage

Dans la filière **bovine**, certaines catégories d'animaux font exception à la baisse générale des prix (cf note 7). C'est par exemple le cas de la vache U qui gagne 8ct à 4,48 € / kg

La valorisation des animaux aux qualités bouchères importantes connaît toujours un pic à l'approche de Pâques, et cette année ne fait pas exception à la règle malgré le confinement.

Rappelons que la tendance générale est toutefois à la baisse pour les catégories les plus répandues, en particulier pour les vaches de réforme et les jeunes bovins.

La cotation des veaux baisse rapidement à 5,50 € / kg.

Point réglementaire général

➤ Prolongement du confinement

L'Elysée a officiellement annoncé la prolongation du confinement au-delà du 15 avril. Le Président de la République s'exprimera lundi 13 avril à ce sujet notamment.

➤ Les ministres des finances de l'UE se sont entendus jeudi 9 avril sur un plan de soutien à plus de 500 milliards d'euros pour faire face à la crise due à la pandémie de Covid-19.

Ce plan comporte trois volets. Le premier passe par la Banque européenne d'investissement (BEI) et s'adresse aux entreprises. Grâce à des garanties de 25 milliards d'euros que lui apporteront les pays européens, la BEI pourra accorder jusqu'à 200 milliards de nouveaux prêts aux entreprises.

Le deuxième volet de ce plan répond aux besoins d'aide des Etats membres pour financer un chômage partiel qui explose. Les Vingt-Sept Etat membres se sont engagés à apporter, là aussi, 25 milliards d'euros de garanties à la Commission européenne, qui pourra dès lors lever 100 milliards sur les marchés pour financer cette initiative. Une initiative dont les Pays-Bas ont tenu à ce qu'elle soit temporaire.

Le troisième volet concerne l'utilisation du Mécanisme européen de stabilité (MES), ce fonds de sauvetage de la zone euro créé en 2012, quand l'union monétaire menaçait d'exploser. Doté d'une force de frappe de 410 milliards d'euros, il a en théorie pour mission de voler au secours des Etats membres qui n'arrivent plus à se financer sur les marchés. Désormais, ont décidé les ministres, il pourra accorder aux pays les plus affectés par le virus des lignes de crédit dites « préventives », dont la seule existence doit rassurer les marchés et leur ôter toute envie d'imposer des taux discriminatoires à ces Etats dans le besoin. Et ce, dans la limite de 240 milliards d'euros.

Quant à la Banque centrale européenne (BCE), elle a décidé d'injecter plus de 1 000 milliards d'euros dans l'économie continentale et promet de faire plus si nécessaire.

➤ Pas de mesures d'urgences agricoles au niveau européen

Lors de la réunion des délégués agricoles lundi, plusieurs pays parmi les principaux producteurs ont appelé à la nécessité de mettre en place des mesures de marché (dont des aides au stockage privé) pour les secteurs ovins et caprins. Plusieurs pays ont également demandé des mesures, dont des aides au stockage privé, pour la viande bovine (en particulier les pièces de déhanché). Les demandes de stockage de lait ont été nombreuses, et le Ministre a depuis répété l'appel auprès de la Commission. Un communiqué conjoint avec son homologue allemande demandait ainsi le 8 avril l'activation des mesures de marché.

Si certaines mesures semblent plus facilement mises en œuvre (stockage privé dans les conditions prévues par l'article 17 de l'OCM), l'activation d'autres mesures (notamment du 219 au 222) posent des questions budgétaires : les enveloppes de crise négociées en parallèle par les ministres des économies (500 milliards, accord jeudi 9 avril) sont à destination de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les mesures agricoles devront ainsi être réalisées sur fonds dédiés.

Un conseil des ministres de l'agriculture est prévu pour le 27 avril. Les Etats membres sont appelés par la Commission à préciser leurs demandes, car la prise des actes activant les mesures de marché peut nécessiter, selon les procédures, au mieux 2 à 3 semaines (acte d'exécution), sinon 2 à 3 mois (acte délégué), hors délais d'application dans les Etats membres.

Le Commissaire européen à l'agriculture Janusz Wojciechowski admettait récemment dans un média européen que cette crise nous rappelle la dépendance de l'Union européenne à des matières premières importées (céréales, protéines végétales) et donc la nécessité de travailler à davantage d'autonomie alimentaire pour le continent.

Alors que la Commission cherche à faciliter les flux de marchandises intra-UE en importées en Europe pour éviter des pénuries alimentaires, la Roumanie annonce la suspension de ses exportations, sauf pour consommation intra-européenne, de matières premières telles que le blé, avoine, maïs, soja, et autres produits d'épicerie sucrée. ■